



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Section armes et explosifs

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives**

Bordeaux, le **9 SEP. 2024**

Monsieur le Président,

Afin de moderniser, sécuriser et simplifier l'encadrement de l'acquisition et de la détention des armes à feu sur notre territoire, le Système d'information sur les armes (SIA) est déployé progressivement auprès des détenteurs d'armes. Les tireurs sportifs y ont ainsi accès depuis le 27 février dernier.

Le SIA garantit l'identification et la traçabilité des armes et facilite l'ensemble des démarches liées à leur acquisition et à leur détention.

Conformément au décret n° 2024-615 du 27 juin 2024, tous les détenteurs d'armes devront avoir créé un compte personnel dans le SIA **avant le 31 décembre 2024** pour conserver leur droit à acquérir, détenir et vendre des armes.

En l'absence de création de compte à l'issue de ce délai, une procédure de dessaisissement sera engagée à l'encontre des détenteurs.

À ce jour, près de 88 % des tireurs ont créé leur compte SIA au niveau national.

Afin de permettre à vos licenciés de Gironde de conserver leur droit à détenir des armes, il apparaît nécessaire de mettre en œuvre différentes actions et relances pour accélérer les créations de comptes de vos adhérents dans le SIA.

Votre appui est indispensable pour prendre directement attache avec vos licenciés afin de les inciter à créer leur compte personnel dans le SIA. Un courrier commun pourrait leur être adressé lors du renouvellement de leurs licences.

Des opérations conjointes d'aide à la création de compte pour les détenteurs les plus éloignés du numérique peuvent également être envisagées avec mes services.

Le bureau des polices administratives se tient à votre disposition pour aborder ces questions et envisager des actions communes dans les semaines à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Destinataire :

M. Gérard LOPEZ
Président du Comité Départemental de Gironde
Ligue d'Aquitaine de tir
Fédération française de Tir
2 avenue de l'université
33400 TALENCE

Le préfet

Étienne GUYOT